



La facture d'énergie et la hausse des prix des produits alimentaires pèsent lourd sur le budget des ménages!

Des mesures doivent être prises maintenant ! Il y a urgence !

✓ **Les factures d'énergie et de carburant sont impayables.**

Cela doit cesser immédiatement!

La baisse de la TVA et des accises et le tarif social pour l'énergie ne suffisent plus. Le gouvernement doit commencer par taxer fortement les «super-profits» des groupes industriels énergétiques et de toutes les autres entreprises qui s'enrichissent exagérément grâce à l'inflation. Il doit faire bénéficier la population du produit de cet impôt. Nous devons par ailleurs économiser l'énergie et en produire nous-mêmes pour ne plus dépendre de régimes autoritaires et peu fiables. Tous les gouvernements de notre pays doivent aujourd'hui agir massivement dans cette direction.

✓ **Le gouvernement dispose d'une enveloppe de 900 millions d'euros pour revaloriser les pensions et les autres allocations sociales.**

Les employeurs refusent tout accord concernant cette «enveloppe bien-être», malgré l'échéance du 15 septembre. Le gouvernement doit donc décider MAINTENANT.

✓ **Il faut augmenter les salaires,** mais c'est contraire à la loi de 2017 sur la norme salariale. Dès lors, il faut abroger cette mauvaise loi. Les travailleurs ont aussi le droit de recevoir leur juste part des bénéfices des entreprises.

✓ **Pas question de toucher à l'indexation.** En ces temps difficiles, rien ne protège mieux nos ménages et notre économie que l'indexation automatique des salaires.

La CSC demande des accords et des résultats à très court terme à travers la concertation sociale. Dans le même temps, elle demande que les différents gouvernements de ce pays présentent ensemble un plan d'action ambitieux.

**Toutes et tous au rassemblement des militants
le 21 septembre à Bruxelles (10 h, place de la Monnaie)
Ensemble, portons toutes ces revendications!**

**Rdv Gare de Mons à 08h30
Rdv gare de La Louvière Sud à 08h20**



Inscription via PPI.Mons@acv-csc.be ou auprès de votre permanent-e en signalant la gare de départ.